

	<p>SECTION</p> <p>DEL'</p> <p>INDRE ET LOIRE</p>	<p>SECTION F.O.-DGFIP 37 DDFIP INDRE ET LOIRE 94 Boulevard Béranger 37 032 TOURS CEDEX 1 Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</p>
		<p>Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</p>

Compte rendu du CDAS du 22 juin 2023

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal du CDAS du 10 novembre 2022
- Actualités de la délégation
- Présentation des orientations nationales 2023 pour l'action sociale
- Bilan CAL 2022 :
- Arbre de Noël
- Prévisionnels CAL 2023
- Questions diverses

Ouverture de la séance par la Présidente Mme BOUTIER à 9h30

I/ approbation du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2022

Reportée au prochain CDAS car pas fourni avant le CDAS

II/ Actualité de la délégation

Séminaire des délégués les 1er et 2 juin 2023

Séminaire des responsables régionales le 20 juin 2023

Nouvelle organisation régionale qui comprend 6 départements .

- réseau de proximité : Pas de délégués sur place pour les départements 41 et 18 .

pour le 37 : Mme FONTAINE Véronique

pour le 28 : M VAURS Philippe

pour le 45 : binôme communication ci après

pour le 36 : M CREPELLE Samuel

pour le 41 : Mme AJOUX-BERTHEAUX Béatrice à 50 %

pour le 18 : M CREPELLE à 50 %

- Création de référents thématiques :

pour la restauration (Mme FONTAINE Véronique et M VAURS Philippe) ,

pour la communication (Mme AJOUX-BERTHEAUX Béatrice + 1 nouvelle arrivant le 1/09/2023).

Elles auront pour mission de faire connaître les droits des agents et renforcer les enquêtes (pour les vacances, les actions locales, la parentalité, séjours retraités, départs en colo...)

Règlement intérieur : toujours celui de 2019

La présidente précise que chaque département a besoin de rester maître des actions au niveau local. Tous les départements ont chacun leurs spécificités. Le CDAS est départemental et doit rester au plus proche des besoins des agents.

1er mars 2023 : arrivée de Mme CHUIMER Mélanie , assistante de service social

III/ Orientations nationales

Budget national : 111,4 millions

Budget local 26 963 € contre 28 160 € en 2022

Mesures nouvelles :

- CESU possible jusqu'aux 14 ans de l'enfant et 17 ans pour les familles monoparentales et avec enfant handicapé
- augmentation de 5 % des barèmes CESU et ALPAF
- création du chèque sport finances pour les 12/17 ans sous conditions de ressources

IV/ CAL 2022 :

- *Retraités : achat de 40 places pour une sortie avant la fin de l'année au cabaret »Extravagance » - Date à préciser (certainement le 10 octobre)*
- *Chèques cadeaux : achat pour 2 700 € . Un reliquat de 390 € sera à imputer sur le CAL 2023*
- *Aide à l'achat d'ordinateur : 9 bénéficiaires pour un montant de 2 540 € . Un reliquat de 150 € sera à imputer sur le CAL 2023*
- *Aide à l'achat de paniers producteurs locaux. A ce jour, très peu d'agents ont bénéficié de cette participation*
- *Arbre de Noël : Cirque GEORGET le mercredi 7 décembre 2022 ; Coût global (spectacle, goûter, cartes cadeaux) : 16 977 €*
- *Sorties 2022 : Clos Lucé (50 inscrits), Chinon (22 inscrits) , château de Villandry (161 inscrits)pour un coût global de 2 884 ,01 €*

V/ CAL 2023 :

- *Arbre de Noël : comme l'année dernière, c'est le cirque GEORGET situé à Luynes qui a été retenu. Chaque enfant , agés de 0 à 14 ans , recevra un chèque cadeau d'une valeur de 30 €.*
- *Opération Achat d'ordinateurs pour les enfants entrant en 2nde générale, technologique, professionnelle, ou en apprentissage*
- *Opération rentrée des livres maintenue pour les enfants entrant en CP ou en 6ème.*
- *Sorties*

Il a été choisi une sortie au mois de septembre, au château de l'Islette pour une cinquantaine de personnes puis une sortie en fin d'année au château de Chenonceau.

VI / Questions diverses

- problème du restaurant de l'AGRADI

La séance est clôturée à 12h50.

Prochain CDAS prévu le 3 octobre 2023.

Vos représentantes **F.O.-DGFIP 37** : Pascale CARRE et Nadège BERGERAULT